



Question écrite

### Accidents de la circulation impliquant les cyclistes ou les piétons

Depuis quelques semaines, nous observons un nombre important d'accidents de la circulation en ville de Delémont impliquant des cyclistes.

Nous souhaitons avoir plus de précisions sur ces incidents :

- quel est le nb d'accidents de la voie publique, impliquant des cyclistes et/ou des piétons avec des automobiles en 2008, 2009 et 2010 à Delémont ?
- en comparaison avec la même période, à savoir de janvier à avril, observe-t-on une augmentation de ce type d'accident en 2011 par rapport aux 3 années précédentes ?
- quel est l'état des lieux de l'étude demandée par le postulat 4.04/10 Circulation à vélo en ville ?

Cela nous pousse aussi à savoir si nos choix en matière de voies de circulation et d'aménagements sont toujours judicieux pour la pratique d'une mobilité douce :

- existe-t-il un concept de mobilité douce à Delémont applicable lors de rénovations de tronçons routiers ou lors de nouveaux tracés ?
- est-ce que tous les aménagements routiers prévus en 2011 sont soumis à un concept de mobilité douce ?
- est-ce que la ville promeut le mobilier urbain (bacs à fleur, bancs, etc.) par rapport aux aménagements conventionnels (piquets, barrières, etc.) ?

Nous remercions le conseil communal pour ses réponses.

Delémont, le 2 mai 2011

*[Handwritten signatures in blue ink]*  
 7.7. L. R. Seaud  
 J. de laet

Pour le groupe socialiste  
*[Handwritten signature]*  
 Murielle Macchi-Berdat

*[Handwritten signature]* Sepair